

COMMUNE DE JUSSAC

délibération :
D_2021_2_14

SEANCE DU MERCREDI 14 AVRIL 2021

Nombre de conseillers en
exercice : 19

L'an deux mille vingt et un, le mercredi 14 avril à 20 h 00, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle polyvalente de Jussac, sous présidence de Monsieur RODIER Jean-François, Le Maire.

Présents : 16

Date de convocation du : 09 Avril 2021

Votants : 18

Présents : Monsieur ANDRE Jean-Luc, Monsieur ARNAL André, Madame BASTIEN Joëlle, Madame CLUSE Nathalie, Madame COLOMB Yvette, Madame FOUSSAT Françoise, Madame GANE Cécile, Monsieur LACROIX Michel, Madame MALHERBES Caroline, Madame PRADEL Céline, Monsieur RODIER Jean-François, Monsieur ROFFY Jacques, Monsieur SCIORETO Cyrille, Monsieur VIOLLE Willy, Madame DELHOSTAL Anne, Monsieur ROUX Hervé

**Objet : Aide en faveur de
certaines cantines
scolaires dans le cadre du
plan de relance _ demande
de subvention**

Pouvoirs :

Madame LINARD Danielle a donné pouvoir à Madame FOUSSAT Françoise
Madame ROUX Céline a donné pouvoir à Madame CLUSE Nathalie

Absent(s) :

Excusé(s) : Monsieur GRAFFOUILLERE Pierrick, Madame LINARD Danielle, Madame ROUX Céline

Secrétaire de Séance : Madame Cécile GANE

Monsieur le Maire expose que dans le cadre du plan de relance, une enveloppe est destinée à soutenir les cantines des écoles primaires souhaitant s'engager dans une démarche durable et développer l'approvisionnement en produits locaux de qualité.

Cette aide permettra de financer :

- des investissements matériels : pour cuisiner des produits frais , lutter contre le gaspillage alimentaire, substituer les contenants en plastique, informer les usagers;
- des investissements immatériels, (logiciel de suivi ...);
- des prestations intellectuelles (formations, audits, conseils, études).

Le Maire invite le Conseil Municipal à l'autoriser à déposer une demande de subvention selon le plan de financement suivant :

Dépenses		Recettes		
Type dépenses	Montant	Financier-Dispositif	Taux	Montant sollicité
Investissements matériels	13334.00€ HT <i>Soit</i> 16000.80€ TTC	ETAT Plan de relance cantine scolaire	TAUX 100% des dépenses HT <i>Plafond de l'aide à</i> 13334.00€ HT	13334.00€ HT*

* (calcul basé sur le nombre de repas servis pendant l'année scolaire 2018-2019 =17558)
Montant aide si le nombre de repas est compris entre 14000 et 27999 = (11200 +0.60€/repas à partir du 14000è) = 13334€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les devis concernant l'acquisition du matériel de cuisine ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention au titre du Plan relance _ Aide en faveur de certaines cantines scolaires et à signer toutes les pièces relatives à cet effet ;
- **PRECISE** que les dépenses et recettes sont inscrites au budget commune 2021.

Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,
Le Maire,
Jean-François RODIER



Handwritten signature of Jean-François Rodier in blue ink over the official stamp.